



COMMUNE D'ESNEUX

**PROGRAMME COMMUNAL DE
DEVELOPPEMENT RURAL
RAPPORT ANNUEL 2013**

1 – Situation générale de l’opération

1. Tableau des projets réalisés

Etapes réalisées, poursuivies ou répétées en 2013 **en lots 0 :**

1.1. Cadre de vie

- ✚ Organisation des promenades « nature »
- ✚ Organisation d’une visite de la réserve naturelle de Montfort
- ✚ Nettoyage des berges de l’Ourthe (action « Communes et rivières propres »)
- ✚ Sanctionner les actes inciviques
- ✚ Nettoyage des fossés et avaloirs
- ✚ Gestion des invasives
- ✚ Taille douce des arbres (poursuite des tailles)
- ✚ Installation d’un rucher à Tilff (en cours)
- ✚ Réalisation de potagers à l’école de Montfort
- ✚ Exposition sur les hirondelles, animation pour les écoles et conférences
- ✚ Semaine des butineuses : Atelier de nichoirs pour insectes en collaboration avec Natagora
- ✚ Sensibilisation aux pesticides via la projection d’un film
- ✚ Aménagement des prés fleuris à la cité du Pireux et de l’Avenue Neef
- ✚ Remise en état du sentier entre le chemin d’Amostrennes et la rue de la Cloche
- ✚ Remise en état du sentier 48 à Tilff (entre la garer et le Mont)
- ✚ Restauration de deux bancs et une table situés sur le Ravel de Mery

1.2. Activités économiques

- ✚ Application de la taxe sur les logements abandonnés
- ✚ Foire horticole
- ✚ Balade gourmande alliant gastronomie, patrimoine, culture, musique et nature

1.3. Vie sociale et associative – Services et aides

- ✚ Organisation des petits déjeuners du commerce équitable
- ✚ Bar à salades à l’Escale
- ✚ Organisation de stages et plaines de jeux pour enfants et jeunes
- ✚ Organisation d’un espace numérique au sein de l’Espace jeune
- ✚ Ciné-club enfants et adultes à l’Escale
- ✚ Organisation d’un salon de coiffure social (Escale Beauté)

- ✚ Organisation de la fête des bébés
- ✚ Alzheimer café
- ✚ Table de conversation en wallon
- ✚ Organisation de la fête des Voisins
- ✚ Accueil des nouveaux habitants
- ✚ Organisation d'un voyage à la mer avec les seniors
- ✚ Programme santé « Je cours pour ma forme »
- ✚ Organisation du Street Contest
- ✚ Parcours d'Artistes
- ✚ Conseil communal des enfants
- ✚ Fête de la musique
- ✚ Engagement de jeunes dans le cadre de l'opération « Eté solidaire, je suis partenaire »
- ✚ Activité à la bibliothèque de Tilff pour les enfants de moins de 10 ans sur la thématique des butineuses

1.4. Mobilité et sécurité routière

- ✚ Aménagement dans le quartier Hony-Mery de l'avenue de Nandrin et l'avenue du Midi
- ✚ Réfection de la rue de la Station

1. Tableau des projets réalisés

Priorité du PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
3	5	Développement d'un projet contribuant à un tourisme doux et culturel autour du thème de la Nature et de la protection de l'environnement	169 354,40 €	PICVerts : 80 %
Stade d'avancement				
Projet PICVerts : Le projet a été réalisé en partenariat avec la commune de Neupré. De nombreux bénévoles, spécialistes et passionnés ont contribué à l'élaboration de ce projet d'envergure. Plus ou moins quarante kilomètres de chemins praticables ont été réhabilités au sein d'un parcours nouvellement délimité par de nombreux panneaux informatifs et directionnels. Les subsides PICVerts attribués aux deux communes, ont permis de revaloriser des richesses patrimoniales qui avaient été parfois délaissées ces dernières années.				

2. Tableau des projets en cours

Priorité du PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
1	1	FONTIN : Aménagement du village afin de développer la convivialité	<p>Requalification du village : 1.245.386,20€</p> <p>Aménagement de l'accessibilité de la Cité du Hamay : 1.123.981€</p>	<p>Commune - 40 %</p> <p>Développement rural - 60 %</p>

Stade d'avancement du projet

Une convention a été signée le 9 janvier 2013 (Visa 12/49050 du 04/12/12)

- En date du 25 novembre 2009, le Conseil Communal a approuvé à l'unanimité une première demande de convention en Développement rural auprès du Ministre compétent du Gouvernement wallon reprenant la fiche 1.1 – « FONTIN : Aménagement du village en vue de développer la convivialité et de faciliter l'accessibilité à la cité du Hamay pour y développer du logement favorisant la mixité sociale »
- En date du 8 juillet 2010, le Programme Communal de Développement Rural de la Commune d'Esneux a été approuvé par le Gouvernement wallon pour une période de 5 ans.
- En date du 1^{er} décembre 2010, Madame Laura IKER (Bourgmestre – Présidente de la CLDR) a rencontré Madame Françoise RAHIER (DGO3) en vue de préparer la réunion de coordination visant à la conclusion d'une convention-exécution pour la fiche 1.1 – « FONTIN : Aménagement du village afin de développer la convivialité et de faciliter l'accessibilité à la cité du Hamay pour y développer du logement favorisant la mixité sociale »
- Une réunion de coordination s'est tenue le 12 avril 2011 en vue de la finalisation du projet de convention-exécution.
- Le dossier complet pour la première convention-exécution a été transmis le 11 mai 2011 dans les services de l'Administration régionale.
- Le 29 août 2011, l'Administration nous a transmis les projets de convention-exécution pour la fiche 1.1. relative au projet de Fontin
- Le 29 septembre 2011, le Conseil communal a approuvé l'ensemble du dossier relatif à la convention-exécution de la fiche 1.1. relative à Fontin
- Le 4 octobre 2011, le dossier complet a été transmis à l'Administration pour le soumettre à la signature du Ministre compétent.
- Le 17 février 2012 et le 5 septembre 2012, un courrier, visant l'urgence de la convention, a été envoyé au cabinet du Ministre compétent.

- Le 18 octobre 2012, le Gouvernement wallon a publié sur son site un article de presse visant l'octroi d'une subvention de 750.000 € pour la mise en œuvre du projet de l'aménagement du village de Fontin.
- Le 29 novembre 2012, lors du Comité d'accompagnement du GREOA, le Cabinet du Ministre DI ANTONIO a informé la Commune qu'une convention serait signée d'ici la fin de l'année 2012.
- Le 10 janvier 2013, la Commune a reçu un courrier l'informant de la signature d'un arrêté d'octroi d'une subvention d'un montant de 750.000€ pour la réalisation des travaux d'aménagement du village.
- Le 14 janvier 2013, la Commune a reçu la convention-exécution signée par le Ministre Di Antonio
- Le 27 février 2013, une réunion a été organisée avec Madame RAHIER (DGO3) concernant le Cahier Spécial des Charges (CSC) et la procédure de concours en vue de désigner un auteur de projet
- Le CSC pour désigner un auteur de projet a été rédigé et présenté au Collège communal en date du 14 mai 2013.
- Le 14 mai 2013, Le Collège communal a demandé la préparation du dossier pour le Conseil communal du 4 juin 2013.
- Le 4 juin 2013, Le Collège communal a décidé de postponer le dossier qui devait être présenté au Conseil communal du 4 juin 2013 en attendant la réunion du Comité d'accompagnement du GREOA du 19 juin 2013
- Le 20 juin 2013, lors de la réunion de la CLDR, la Présidente a expliqué les raisons qui ont poussé le Collège à ne pas présenter le cahier des charges de Fontin à savoir des raisons d'ordre budgétaire mais aussi de priorité. En effet, ce changement répondrait aux besoins de la population et aux enjeux économiques actuels auquel est confronté le Centre d'Esneux. La fiche 1.1 Fontin sera mise en suspens. La CLDR marque son accord de principe sur le changement de priorité de la Fiche 1.1 « Fontin » pour la Fiche 1.2 « Revalorisation du centre d'Esneux »
- Le 17 décembre 2013 un courrier a été envoyé au Ministre DI ANTONIO afin de lui signifier et de justifier officiellement la décision de la Commune de postponer le projet de Fontin au profit du projet du « Centre d'Esneux »

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
1	2	ESNEUX : Revalorisation commerciale, touristique et fonctionnelle du centre d'Esneux (phase 1)	Av. de la Station Hypothèse 1 : 981 635,05€ Hypothèse 2 : 373 629,66 € Giratoire, Av.Montéfiore et alentours : 910 389,48 €	SPW DGO Routes et Bâtiments Commune Développement rural, Voies hydrauliques, Infrabel, Infrasport, etc.
Stade d'avancement				
		<ul style="list-style-type: none"> • Une étude de mobilité est en cours. • Le 25 mars 2013, le groupe de travail s'est constitué afin de mettre en place les premières réflexions sur le centre d'Esneux. • Le Groupe de travail s'est réuni à 3 reprises et la réflexion est suffisamment avancée pour présenter le projet à Madame FRANCK (DGO3). • Le 11 décembre 2013, Une rencontre a lieu avec le GREOA, la Présidente de la CLDR, Monsieur GEORIS (Echevin du commerce), Mme FRANCK et Monsieur MEWISSEN (DGO3) en vue de présenter le projet du centre d'Esneux afin d'avoir un avis sur la fiche qui pourrait faire l'objet d'une demande de convention. L'avis étant favorable, la réactualisation de la fiche a été demandée. • Le 15 janvier 2014, a eu lieu une réunion entre l'Administration communale d'Esneux et le SPW, Direction générale des routes annonçant le début des travaux du pont d'Esneux et du rond point entre le carrefour rue de la Station et rue du Lavaux pour Août 2014. 		

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
1	4	TILFF : Aménagement d'un pôle touristique au domaine Brunsode	666 540 € + 849 839 € Total : 1 516 379 €	Développement rural, Commune, CGT, Fonds européens pour l'apiculture, Monuments et sites, Espaces verts, etc.

Stade d'avancement

- Une étude a été réalisée concernant la création d'un parc à conteneurs communal et la suppression des conteneurs à proximité du château. Un projet d'achat de terrains est à l'étude. Cependant, la réflexion est étroitement liée au projet du pont de Tilff ce qui ralentit l'avancement du projet.
- Le travail du GT se poursuit avec des propositions d'aménagements aux fins d'améliorer le parc Brunsode.
- En 2013, le groupe de travail s'est réuni à 6 reprises dont une réunion à l'Administration communale d'Esneux en présence de Madame la Bourgmestre,
- Le 17 décembre 2013, le groupe de travail a présenté un diaporama de synthèse à la CLDR. Le travail reprend les analyses des problèmes de mobilité, d'accès à l'autoroute, des usages inappropriés. Une étude précise pour mettre en œuvre les recommandations devra être réalisée.

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
1	5	ESNEUX (Entité) : Aménagement d'un bâtiment d'accueil pour l'Office du Tourisme	173 381€	CGT Commune

Stade d'avancement

- Le bâtiment, situé Place du Roi Albert à Tilff, a été acquis par la commune avec l'aide des subsides du CGT. Un dossier de demande de subsides pour les aménagements a également été introduit au CGT.
- Le 17 janvier 2014, la Commune a reçu un courrier l'informant de la signature d'un arrêté d'octroi d'une subvention de 74.504 € pour l'aménagement de l'Office du Tourisme d'Esneux Tilff ;
- Les travaux d'aménagement du bâtiment sont en cours et l'Office du Tourisme pourrait ouvrir ses portes pour le printemps 2014

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
1	6	BOIS DES CHEVREUILS : Aménagements de convivialité, gestion d'espaces forestiers et mobilité	381 761 €	Développement rural Commune PCDN

Stade d'avancement

Etapes réalisées :

- Constitution d'un Groupe de Travail de la CLDR
- Le curage de la petite mare située le long de la drève Saint-Lambert a été réalisé selon les recommandations de Monsieur MULLENDERS
- L'empierrement de la drève Saint-Lambert a été réalisé y compris le long de l'autoroute jusqu'au réseau piédestre de Chaudfontaine
- Le projet de mur antibruit et du dispositif de panneaux photovoltaïques a été abandonné,
- L'abattage des sapins dangereux a été effectué: mise à blanc, mais sans enlever les souches.
- Consultation du comité de quartier afin d'obtenir des propositions d'aménagement axées sur la gestion différenciée des espaces verts, dont les deux zones de mares et une vision à long terme des plantations de la drève Saint-Lambert en privilégiant un entretien limité :
- Le projet du schéma directeur à annexer au Plan d'Aménagement forestier des bois soumis (2007/2020) tel que modifié par le Service environnement, à l'avis du Département Nature et Forêts ayant approbation par le Conseil communal a été transmis à la direction de Liège.
- Des contacts ont également été pris avec l'école de la Reid en vue d'obtenir une collaboration concernant les travaux du trèfle à quatre feuilles.
- Le 19 mars 2013 s'est tenue une réunion avec Madame RAHIER (DG03), Madame BARVAUX (DNF) et Madame LAURENT (éco-conseillère de la Commune) au Bois de Chevreuil afin d'avoir une idée précise du projet.
- Le 4 juillet 2013 une visite de terrain a eu lieu avec le GREOA, Madame BURGEON (Administration communale), Monsieur BRIXHE (chef des travaux) et un membre du Groupe de Travail afin de lister les travaux à effectuer en cohérence avec la fiche projet.
- En août 2013, le comité de Quartier du Bois des Chevreuils a proposé un schéma de plantations prenant en compte les contraintes écologiques, paysagères et sociales. Ce projet a été présenté au Collège communal du 30 septembre 2013. Le point n'a pas été validé dans sa totalité. La décision a été contestée par le Comité de Quartier.
- Le 2 décembre 2013, le Comité de Quartier a demandé la révision du dossier au Collège Communal et propose leur intervention financière d'un montant de 2600 €.

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
2	4	Revalorisation commerciale et fonctionnelle du centre de Tilff	1.555.899,6€	Développement rural SPW DGO Routes et Bâtiments, Voies hydrauliques Infrabel Wallonie (Plan Air Climat)

Stade d'avancement

L'éclairage de la rue principale du centre de Tilff, l'Avenue Laboulle, a été réalisé en 2011 (projet subsidié par la SPW dans le cadre d'un Plan Air Climat)

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
2	6	Aménagement d'un pôle sportif (Esneux)	Rénovation énergétique du bâtiment : 2.500.000€ HTVA Reste à déterminer	Infraports Développement rural pour les abords Commune

Stade d'avancement

- Des rencontres avec le CPAS de Liège (Propriétaire des terrains nécessaires pour la création du pôle Sportif) ont eu lieu. Ils sont d'accord de vendre les terrains à la commune mais le Conseil communal a reporté l'inscription de budgets pour cette opération car il convient d'obtenir des avis du Fonctionnaire Délégué en matière d'urbanisme car les terrains sont situés en zone inondable.
- L'architecte communal a été chargé d'établir un avant-projet d'implantation et de le représenter au dit-fonctionnaire.
- Des travaux d'aménagements intérieurs ont été effectués (revêtement sol de la salle principale et de la salle annexe) et subventionnés, en partie, par la commune et par Infraports.

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
3	4	Création de logements (Esneux – Entité)	A déterminer	Développement rural Commune Plan d'ancrage communal
Stade d'avancement				
<ul style="list-style-type: none"> • 2 logements de transit ont été proposés au subventionnement dans le cadre du Plan d'ancrage communal 2012-2013 • L'accord pour le subside a été octroyé en 2012 par la région wallonne. Un appel à projet a été lancé pour architecte. • Le 28 janvier 2014 : un auteur de projet a été désigné pour la reconversion du terrain de football d'Esneux en logements dans le cadre du plan HP. 				

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
3	6	Mise en place de technologies faisant appel aux énergies renouvelables	A déterminer	UREBA Développement rural Commune
Stade d'avancement				
Installation de panneaux photovoltaïques sur plusieurs bâtiments communaux (Hall omnisports de Tilff, école de Tilff et l'école de Fontin) Projet en accord avec la société Tecteo.				

3. Tableau des projets en attente

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
1	3	ESNEUX (Entité) : Création d'un Eco-parc et d'un centre de connaissance et de sensibilisation à la construction durable	A déterminer	A déterminer en fonction de l'évolution du dossier
Programmation du projet				
Dans les 3 ans				

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
1	7	CORTIL (Le Pireux) : Aménagement d'un pavillon de convivialité et de barbecues	456 823 €	Développement rural CGT Commune
Programmation du projet				
Dans les 3 ans				

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
2	1	Réalisation de la phase 2 de l'Escale (ESpace Communal Associatif pour les Loisirs à Esneux) : aménagement de la salle polyvalente et amélioration de la structure existante	1.301.045,07€	Développement rural Commune Communauté française
Programmation du projet				
Dans les 6 ans				
Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
2	2	Aménagement favorisant les déplacements multimodaux place de la gare de Méry et alentours	290.690,4€	Commune SPW DGO Routes et Bâtiments Infrabel Voies hydrauliques
Programmation du projet				
Dans les 6 ans				
Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
2	3	Renforcement du maillage inter villages en faveur d'une mobilité douce et d'un tourisme doux (Esneux - entité)	A déterminer	Sources à explorer : SPW (RAVeL) DGPL DGARNE/DNF CGT
Programmation du projet				
Dans les 6 ans				

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
2	5	Création d'un espace pour les jeunes (Montfort)	369.969,6€	Développement rural Commune
Programmation du projet				
Dans les 3 ans				
Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
3	1	Aménagements visant à développer la convivialité et à améliorer la mobilité dans l'ancien centre d'Esneux, en lien avec le centre commercial et touristique actuel (Esneux – Quartier du mont)	A déterminer	
Programmation du projet				
Dans les 10 ans				
Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
3	2	Aménagement d'une maison de village afin de renforcer la cohésion sociale, en articulation avec le Plan Habitat Permanent (Hony-Méry)	A déterminer	Développement rural Commune
Programmation du projet				
Dans les 10 ans				

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
3	3	Acquisition de bâtiments intéressants à préserver afin notamment de valoriser le patrimoine bâti (Esneux – Entité)	A déterminer	A déterminer
Programmation du projet				
Dans les 10 ans				

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
3	7	Revalorisation commerciale, touristique et fonctionnelle du centre d'Esneux (phase 2 de la fiche 1.2) : le quartier de la rue de Bruxelles avec la création éventuelle d'un parc	A déterminer	A déterminer
Programmation du projet				
Dans les 10 ans				

4. Tableau des projets abandonnés

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Raison de l'abandon

5. Tableau des initiatives nouvelles

Description du constat qui justifie l'initiative	Objectifs rencontrés du PCDR	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Justification de l'initiative

ANNEXE 2 : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX

Année de la convention	Type de programme	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2013	PCDR classique	Aménagement du village de Fontin afin de favoriser la convivialité et de faciliter l'accessibilité à la Cité du Hamay pour y développer du logement favorisant la mixité sociale	Améliorer la convivialité et l'accessibilité du village de Fontin	750.000€
			Etats d'avancement physique du projet :	Date :
			Envoy d'un courrier au Ministre lui signifiant la volonté communale de postposer le projet	17 décembre 2013
			Désignation de l'auteur de projet :	
			Approbation de l'avant-projet par l'A.C.	
			Approbation de l'avant-projet par la R.W	
			Approbation du projet par l'A.C.	
			Approbation du projet par le Ministre	
			Adjudication :	
			Décision d'attribution du marché	
			Approbation de l'attribution du marché par le Ministre	
			Début des travaux	
			Réception provisoire	
			Décompte final	
			Réception définitive	
			Etat d'avancement financier du projet :	Montant :
			Montant conventionné à 100%	
			Montant du subside développement rural	
			Montants cumulés payés à l'entrepreneur	

ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final< 10 ans)

SANS OBJET

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final
			Montant	Date approbation

Etat du patrimoine :

Le bien est-il toujours propriété communale ?

Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous

Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente

Montant de la vente

Modalités de réaffectation du montant de la vente

Le bien est-il loué ?

Si le patrimoine est loué¹ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après.
Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.

Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)

Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel

¹ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Bénéfices = recettes moins charges		Montant annuel
Réaffectation des bénéfices		

Fonctionnement du projet et utilisation du bien²

Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	
Impact des activités sur emploi	

A titre d'exemple :

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi,...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune ,...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,,)

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
2007	2007	9 août 2013	/
Date des réunions durant l'année écoulée :		Nombre de présents	
	25 mars 2013	18	
	20 juin 2013	13	
	29 octobre 2013	14	
	17 décembre 2013	16	

Réflexion sur l'opération de développement rural

Le PCDR a été approuvé le 8 juillet 2010 par le Gouvernement wallon pour une durée de 5 ans et c'est riche d'une mise en perspective globale des projets que l'opération de développement rural, autorise une réflexion commune à la population et aux autorités publiques.

En 2013, la CLDR s'est réunie à 4 reprises et ses membres ont poursuivi leur travail de réflexion sur les projets (cf! rapport de la CLDR ci-annexé):

- 25 mars 2013 : La procédure de concours en vue de désigner un auteur de projet pour la réalisation du projet de Fontin a été présentée aux membres. En ce qui concerne le projet du Bois des chevreuils, la CLDR s'est questionnée sur la nécessité de faire une demande de subside dans le cadre du PCDR. Il a été convenu qu'une estimation budgétaire soit fournie sur base d'une visite de terrain. Par ailleurs, le rapport annuel de 2012 a été présenté et approuvé par l'assemblée.
- 20 juin 2013 : la CLDR a marqué son accord quant à la suspension du projet de Fontin en raison de la priorité du Centre d'Esneux. Les membres du GTG Brunsode ont expliqué qu'ils travaillaient actuellement à la délimitation du périmètre d'aménagement du site.
- 29 octobre 2013 : le projet relatif au « centre d'Esneux » a été présenté à la CLDR en vue de le soumettre à l'avis des membres. Concernant le projet du Bois des chevreuils, la Présidente a expliqué la décision du Collège, en regard des recommandations du DNF, d'opter pour une régénération naturelle du terrain déboisé. Par ailleurs, les agents de développement ont présenté les différentes étapes de travail afin de réaliser une évaluation du PCDR qui sera présentée à la CCRAT en vue de la prolongation du PCDR d'une durée de 5 ans supplémentaires.
- 17 décembre 2013 : l'état d'avancement de la fiche « Centre d'Esneux » a été présenté aux membres et le GT « Brunsode » a effectué une présentation de ses recherches et de l'état d'avancement de son travail.

Plusieurs groupes de travail sont actifs et présentent régulièrement leur travail à la CLDR : GT Centre d'Esneux, GT Bois des chevreuils, GT Brunsode.

Propositions de projets à entreprendre

Numéro fiche-projet	2
Intitulé du projet	ESNEUX : Revalorisation commerciale, touristique et fonctionnelle du centre d'Esneux
Priorité du projet	1
Calendrier d'exécution	Introduire une demande d'une convention-exécution en 2014

ANNEXE 5 : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DE MOYENS FINANCIERS

Le Gouvernement wallon ayant approuvé le PCDR de la commune d'Esneux le 8 juillet 2010, trois objectifs principaux seront désormais poursuivis :

- Les groupes de travail constitués continueront à rendre compte à la CLDR des travaux sur les projets dans leurs domaines respectifs ;
- La CLDR envisagera une méthode d'évaluation du programme ;
- La fiche 1.2 Revalorisation commerciale, touristique et fonctionnelle du centre d'Esneux sera actualisée et une demande de convention-Exécution sera introduite à la Région wallonne.

Année	Priorité du PCDR	numéro du projet	Intitulé projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
Rapport annuel + 1	1	2	Esneux : Revalorisation commerciale, touristique et fonctionnelle du centre d'Esneux (Phase 1)	Av. de la Station Hypothèse 1 : 981.635,05 € Hypothèse 2 : 373.629,66 € Giratoire : Avenue Montefiore et alentours : 910.389,48 €	SPW DGO Routes et Bâtiments Commune Développement rural Voies hydrauliques, Infrabel, Infrasport, etc.
Rapport annuel + 1	1	4	TILFF : Aménagement d'un pôle touristique au domaine Brunsode	666.540 € + 849.839 € Total : 1.516.379 €	Développement rural Commune, CGT, Fonds européens pour l'apiculture, Monuments et sites, Espaces verts, etc.

Rapport annuel + 1	1	6	BOIS DES CHEVREUILS : Aménagement de convivialité, gestion d'espaces forestiers et mobilité.	381.761€	Développement rural Commune
Rapport annuel +3	1	1	Fontin : Aménagement du village afin de développer la convivialité.	Requalification du village : 1 245 386,20 €	Commune Développement rural 40 %
Rapport annuel + 3	1	7	CORTIL (Le Pireux) : Aménagement d'un pavillon de convivialité et de barbecues.	456.823€	Développement rural Commune
Rapport annuel +3	2	4	Revalorisation commerciale et fonctionnelle du centre de Tilff	1.555.899,60€	Développement rural SPW DGO Routes et Bâtiments, voies hydrauliques Infrabel
Rapport annuel +3	2	6	Aménagement d'un pôle sportif (Esneux)	Rénovation énergétique du bâtiment : 2.500.000€ HTVA Reste à déterminer	Infrasports Développement rural pour les abords Commune